



Organisme de formation n° 27580076758
déclaré auprès de la Préfecture de BFC.

4, le petit moussu 58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr – 06.10.83.28.35

FORMATION GSA

Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre

Initial : 21h / MAC : 14h

Objectifs :

A l'issue de la formation initiale GSA, le candidat doit :

En matière d'intervention de sauvetage/secours :

- être capable, en situation d'accident, d'assurer sa protection, celle de la victime ainsi que celle des personnes présentes sur site,
- être capable de déclencher une opération de sauvetage/secours (mobilisation, appel)
- être capable d'accéder à une victime dans l'arbre,
- être capable de sécuriser une victime et de prodiguer les premiers soins nécessaires/réalisables en l'air,
- être capable de descendre une victime par une technique adaptée à son état
- être capable de verticaliser une victime,
- être capable de prendre en charge une victime au sol.

En matière de prévention des risques au travail :

- connaître le cadre réglementaire et législatif encadrant la profession.
- connaître les risques spécifiques du métier et leurs conséquences,
- connaître les principes mécaniques appliqués aux ancrages (systèmes ouverts/fermés)
- connaître les moyens permettant de prévenir les risques d'un chantier et de faciliter une opération de secours (organisation de chantier),
- être capable d'identifier une situation à risque en matière de sauvetage,
- être capable de mettre en place des moyens matériels susceptibles de faciliter le sauvetage dans les arbres (systèmes débrayables, corde d'accès).

Public et pré-requis :

Cette formation s'adresse à toute personne titulaire d'un certificat SST à jour et capable de :

- accéder et se déplacer dans un arbre (maîtrise des accès footlock, anglaise, griffes et du déplacement en bout de branche),
- confectionner les nœuds suivants : Papillon, Chaise sécurisée (avec exemples illustrés), 2 nœuds autobloquants, magique, demi-cabestan, nœud 8 double et nœuds d'arrêt.

Modalités d'adaptation des objectifs de la formation aux publics formés :

En début de formation, le formateur réalise un tour de table pour identifier les milieux et conditions professionnelles des candidats. Il adaptera ainsi le niveau d'apport théorique pour s'assurer de la bonne compréhension des gestes pratiques. Il choisira des exemples et scénarii au plus proche de l'environnement de travail des candidats.

Dans le cas où le niveau technique d'un candidat s'avérerait insuffisant pour acquérir l'ensemble des techniques du programme, il pourra prétendre à une attestation de participation à la formation, sans obtention du certificat GSA.

Durée :

Les sessions de formation peuvent accueillir jusque 6 participants si un formateur et 12 participants si deux formateurs. La formation a une durée de 21h en face à face pédagogique.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La première demi-journée de formation se déroule en salle.

Le formateur dispose des moyens d'animation suivants :

- Équipements informatiques permettant la présentation/diffusion de documents et supports pédagogiques (pc portable, vidéoprojecteur, etc.)
- Des documents/supports vidéo permettant d'explicitier les enseignements pratiques,
- Des aide-mémoires GSA à remettre aux participants.

L'essentiel de la formation se déroule sur le terrain.

Le formateur doit disposer d'un site permettant d'installer 3 binômes de cordes dans un espace restreint à sa surveillance. Il doit également disposer un site permettant la grimpe aux griffes sur quelques mètres.

Le matériel utilisé pour la formation est celui des participants (à jour de vérification EPI). Néanmoins, le formateur doit disposer des matériels suffisants pour effectuer les démonstrations et illustrer le contenu technique de la formation.

L'encadrement est assuré par un formateur habilité et à jour de sa formation. Le taux d'encadrement est de 1 formateur pour 6 personnes. Au-delà, les sessions seront dédoublées.

Contenu :

1. Cadre et rôle du GSA. Prévention des risques en entreprise

Le GSA, acteur de l'entreprise : Cadre législatif et réglementaire. Limites d'intervention, responsabilité.

Principes de prévention des risques professionnels: obligations réglementaires, bonnes pratiques professionnelles, notions d'accidentologie (environnement, périodes, facteurs aggravant, etc.)

2. Protéger/Examiner/Alerter

Le GSA doit être capable d'analyser une situation d'accident pour se protéger, protéger la (les) victime(s) ainsi que les personnes alentours, afin de déterminer l'état de la (les) victime(s) et de déclencher les secours.

- Mobilisation du chantier (moyens, personnels),
- Identification des risques persistants,
- Prise de contact/état de la victime/conseils à la victime
- Message d'alerte spécifique : passer / faire passer

3. Accès à la victime

Le GSA doit être capable de déterminer la nécessité et, le cas échéant, la technique pour accéder à la victime.

- Clé de décision d'accès,
- Détermination du moyen et de la technique d'accès les plus adaptés et efficaces.

4. Descente de la victime

Une fois auprès de la victime, le GSA doit être capable de la sécuriser (ancrage, système) et de prodiguer les gestes de secours nécessaires et réalisables (pansement compressif, garrot).

- Liaison sauveteur/victime
- Nœuds de sécurisation
- Verticalisation (conditions, réalisation)

Le GSA doit être capable de déterminer la nécessité d'une descente et de choisir, le cas échéant, une technique sûre, efficace et adaptée à la situation.

- Clé de décision
- Techniques de descente :
 - descente connectée
 - descente chargée
- Configurations spécifiques :
 - bout de branche (retour à un puits de descente, dériviations)
 - sur fût

5. Prise en charge au sol de la victime

Le GSA doit être capable de déposer/réceptionner la victime au sol et de réaliser une mise en confort avant de prodiguer les gestes SST.

- Dégagement de la victime du puits de descente, pose des pieds au sol,
- État de la victime/transmission aux services de secours,
- Vidange du harnais,
- Réception en trépied,
- Désharnachement de la victime.

6. Evaluation certificative

Rappel du format, des attendus et des critères d'évaluation de l'épreuve.

Mise en situation individuelle de sauvetage : Chaque candidat découvre à son tour une situation d'accident scénarisée. Il doit procéder à une intervention GSA complète. Selon la taille du groupe, le formateur organisera 1 à 3 mises en situation par candidat.

7. Debriefing

- Délivrance des résultats des candidats.
- Retours des candidats et du formateur sur la session.
- Questionnaire de satisfaction

Suivi de l'exécution du programme :

Afin de suivre la participation des candidats, leur niveau d'acquisition et leur satisfaction en matière d'apprentissage, le formateur met en place les documents suivants :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par chaque candidat et le formateur.
- Attestation de fin de formation nominative permettant de préciser le niveau d'acquisition des candidats.

Les sessions de formation font l'objet d'une déclaration préalable d'ouverture (15 jours auparavant minimum), via l'outil (à venir). Les résultats des évaluations des candidats ainsi que la clôture des sessions seront également gérées via l'outil (à venir).

Les candidats reçus se verront remettre leur certificat GSA (valable 24 mois) sous forme dématérialisée (pdf) par voie électronique.

Évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

L'évaluation des candidats est continue, de type formatif. Le formateur effectue des démonstrations commentées des gestes et techniques de sauvetage qui sont ensuite réalisés, à tour de rôle, par les candidats. Chaque geste ou technique doit être correctement réalisé pour être validé.

En fin de formation, une épreuve certificative est mise en œuvre. Elle comporte un volet Intervention et un volet Prévention :

- Intervention : Chaque candidat est mis en situation et doit procéder à une séquence complète de sauvetage sur une victime simulée. L'évaluation est basée sur la justesse et la qualité de ses choix et gestes pour mener le sauvetage. Un entretien d'explicitation permet de faire ressortir les points clés des décisions du candidat et d'échanger sur les alternatives. L'épreuve peut être chronométrée, à titre indicatif.
- Prévention : Chaque candidat est invité à décrire l'organisation d'un chantier que leur soumet le formateur. Il dispose de 10 à 15mn pour préparer leur présentation. L'évaluation est basée sur un entretien d'explicitation permettant de faire ressortir la mise en place d'éléments préventifs (organisation, matériels, techniques de travail, moyens) dans l'organisation du chantier.

Les évaluations sont consignées dans des fiches nominatives d'évaluation conformes au dispositif de formation GSA. Elles sont remplies puis conservées par le formateur. La réussite du candidat donne lieu à son enregistrement national et à la remise de son attestation GSA (valable 24 mois).

Évaluation de la qualité de la formation :

En fin de formation, le formateur consacrera un temps d'échange avec les candidats pour recueillir, à chaud, leurs ressentis sur le contenu, la pédagogie et les acquis.

En complément, le formateur procède à une enquête de satisfaction auprès des candidats quant aux conditions, contenus, moyens et ressources de la formation dispensée.

A prévoir :

Tenue de grimpe, EPI complet (chaussures de sécurité, casque, protections oculaires et auditives, gants, Kit de grimpe individuel complet et à jour de vérification), griffes. Panier-repas, eau.

Modalités et délais d'accès : Selon planning, nous contacter.

Tarif : Nous contacter.

Accessibilité PSH : Nous contacter.

Contact : Parc et Forêts – Bertrand AVRIAL – info@parcforets.fr

En 2023, Parc et Forêts à formé 82 personnes, pour 1500h de formation, avec 0% d'abandon et 97% de satisfaction maximale (notée "Très bien").



Bertrand Avrial
06 10 83 28 35
Le petit moussu,
58310 ARQUIAN
info@parcforets.fr
www.parcforets.fr